# **Projets AFC Baskatong**

### **Carolane Riopel-Leduc**

Direction de la gestion de la faune de l'Outaouais

Ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)





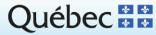
# Qu'est-ce qu'une AFC?

Définition

Un grand plan d'eau (lac ou rivière), faisant l'objet d'un bail de droits exclusifs de pêche à des fins communautaires, dont la gestion est confiée à une Corporation à but non lucratif. Ce territoire nécessite des mesures particulières de gestion afin d'y assurer la conservation et la mise en valeur de la faune aquatique.

- Objectif principal
  - Impliquer les gens du milieu à la remise en état des populations d'espèces de poissons sportifs ou de leurs habitats, ou à la préservation d'un milieu de qualité pour la mise en valeur de la faune aquatique (accessibilité au plan d'eau)





### Rôle et responsabilités

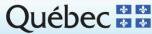
Le MELCCFP et la Corporation à but non lucratif sont liés par la signature d'un bail

- Responsabilités du MELCCFP :
- Gestion de la pêche
- Pêches expérimentales
- Autorisation pour des constructions ou des améliorations
- Support à l'organisme gestionnaire pour la production du plan de gestion et le plan de protection du territoire (DPF)

#### Responsabilités de la Corporation :

- Plan de gestion faunique
- Plan de protection du territoire
- Recensement des pêcheurs
- Rapport d'activités annuel et rapport financier
- Autofinancement des activités d'aménagement, de protection et de restauration





### Rôle et responsabilités - Résumé

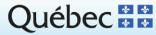
#### **AFC**

- Rétablir des populations d'espèces sportives ou de leurs habitats et préserver un milieu de qualité pour l'exploitation de la faune aquatique.
- Délégataire
  - Respecter les orientations ministérielles
  - Respecter son bail
- N'est pas une pourvoirie à droits exclusifs

#### **MELCCFP**

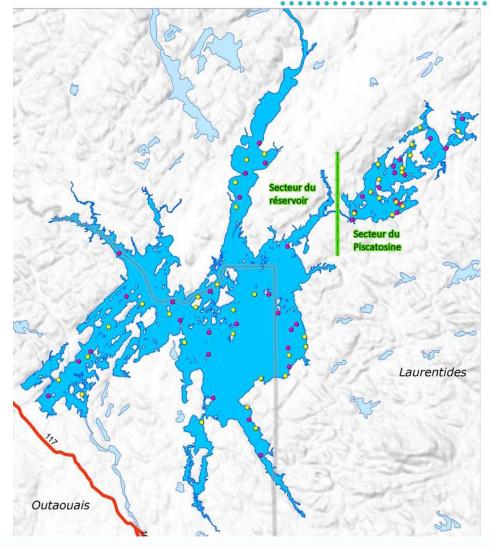
- Responsable de la ressource
- Interlocuteur : organisme délégataire



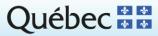


### Pêches expérimentales 2003-04, 2007-8, 2012-13, 2017-18



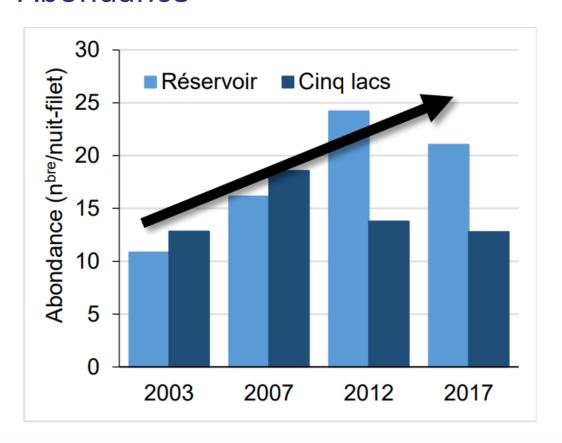








#### Abondance





### Le doré jaune au réservoir Baskatong

Rapport sommaire 2019

#### Mise en contexte

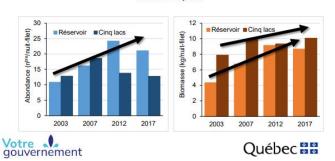
Le territoire de l'Aire faunique communautaire (AFC) du réservoir Baskatong, d'une superficie de 33 400 ha, fait partie du réseau de suivi provincial pour le doré jaune. Ce réseau prévoit des pêches expérimentales normalisées (prise de mesures sur les populations de poissons selon un protocole scientifique norme) tous les cinq ans. L'AFC comporte deux secteurs : le réservoir (29 800 ha) et les cinq lacs (3 800 ha). Une pêche expérimentale a été effectuée tous les cinq ans depuis 2003-2004 setoin le Guide de normalisation des méthodes d'inventaire ichtyologique en eaux intérieures du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs afin d'obtenir l'information nécessaire à l'évaluation de l'état de la population de dorés jaunes. Lors de l'échantillonnage, 50 filets (25 par année sur deux ans) ont été posés dans le secteur du réservoir et 22 filets (11 par année sur deux ans) l'ont été dans le secteur des cinq lacs.

Il faut noter qu'à la suite de la création de l'Aire faunique communautaire du Baskatong en 1998, les dorés de moins de 320 mm devaient être remis à l'eau. En 2011, le *Plan de gestion du doré au Québec 2011-2016* prévoyait la remise à l'eau obligatoire des dorés de moins de 370 mm et de plus de 530 mm. En 2016, le *Plan de gestion du doré au Québec 2016-2026* maintenaît ces mesures réglementaires.

Ce document a pour but de résumer les principales constatations issues des pêches expérimentales de 2017-2018 et les tendances qui s'en dégagent. Les rapports des pêches expérimentales de 2007-2008 et 2012-2013 sont disponibles en ligne. Pour les besoins du document, les années de référence sont la première des deux années d'échantillonnage.

#### Abondance et structure de la population

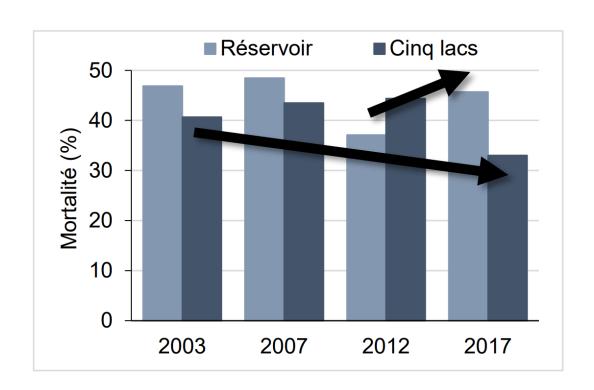
#### Tous les dorés jaunes







Mortalité



Longueur / poids

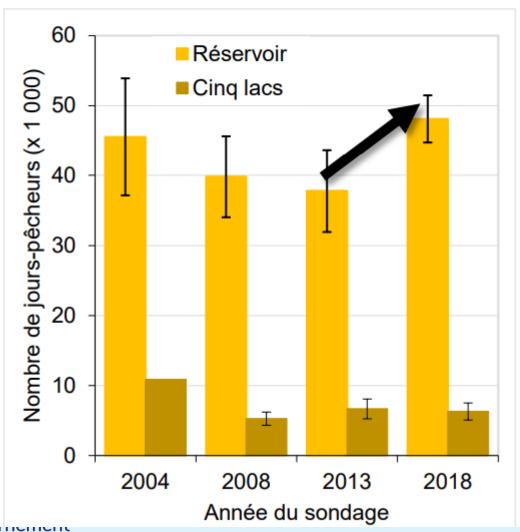
	Longueur moyenne (mm)	Masse moyenne (g)	Âge moyen
Réservoir			
2003	341	349	4
2007	351	352	4
2012	340	382	3
2017	339	413	4
Cinq lacs			
2003	395	616	3
2007	368	535	3
2012	415	679	4
2017	421	788	4



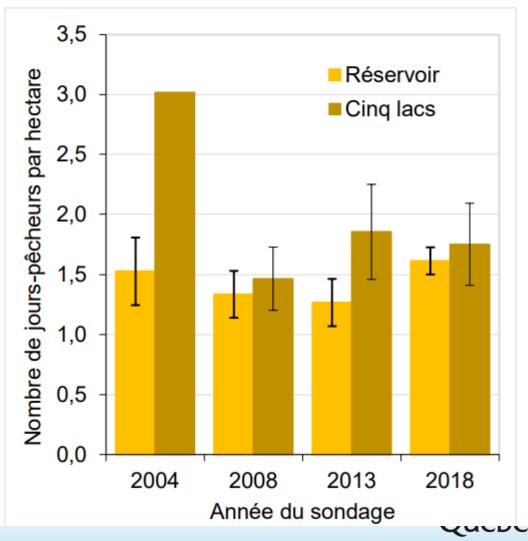


### Fréquentation estivale

#### Fréquentation



#### Pression de pêche



Votre gouvernement

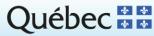
C + +

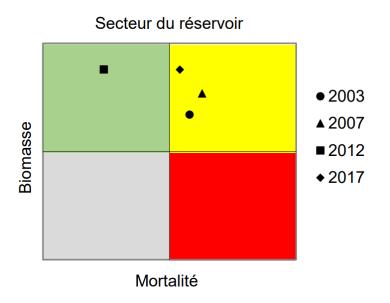
#### Sondage hivernal

Indicateur	Valeur
Fréquentation	2 431 jours-pêcheurs (marge d'erreur de ± 1 283 jours-pêcheurs)
Capture de dorés jaunes	1 054 dorés (marge d'erreur de ± 966 dorés)
Récolte de dorés jaunes	748 dorés (marge d'erreur de ± 469 dorés)
Dorés remis à l'eau	30 %

- La fréquentation hivernale représente 4 % de la fréquentation totale annuelle pour les deux secteurs combinés;
- Les captures et la récolte hivernales représentent moins de 1 % des captures et de la récolte annuelle totale de dorés jaunes sur le territoire de l'AFC du réservoir Baskatong;



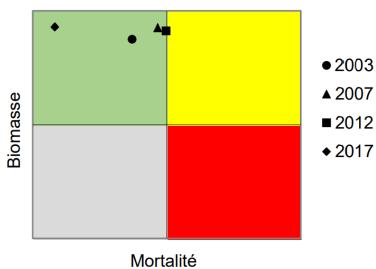






- Grande abondance (22/nuit-filet)
- Dorés plus petits
- Mortalité (45 %) augmente de 2012 à 2017
- Nouvellement en surexploitation





### Cinq lacs :

- Abondance stable (10/nuit-filet)
- Dorés presque 2 X plus gros
- Mortalité (33 %) en baisse
- Population en santé





### Génétique du doré jaune au Baskatong

- Projet en construction
- Probablement printemps 2024
- Prélèvement d'un bout de queue (ADN)
- Contribution AFC
- Partenariat Universitaire?

#### Dans l'idéal:

- 10 frayères échantillonnées (40 dorés par frayère) au printemps
- Durant la pêche expérimentale 200 autres bouts de queue récoltés





#### Ce qu'on veut savoir :

- 1- Est-ce qu'il y a 2 populations de dorés distinctes (Cinq lacs et Réservoir)?
- 2- Est-ce que les dorés retournent aux mêmes frayères pour se reproduire?
- 3- Est-ce qu'il y a de l'hybridation et à quel niveau?

#### Pourquoi?

- 1- Est-ce qu'on analyse les 2 populations séparées?
- 2- Cibler les efforts de conservation.





- Pêche expérimentale (2024)
- Guide de normalisation des méthodes en Faune Aquatique
- Automne 2024

 Stations de pêche permanentes au hasard (50 filets)







- Récolte contenus stomacaux dorés
  - Chaire de recherche sur les espèces exploitées aquatiques (UQAC)
    - Étude sur les poissons-fourrages
      - Qu'est-ce que les dorés mangent?

Contribution de l'AFC, implication des pêcheurs

Chaire de recherche sur les espèces aquatiques exploitées

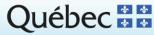












#### Recensement

- Décompte aérien, entrevues au sol
- Décomptes instantanés (Malvestuto 1978)
- Stratification : printemps-été-automne / semaine-fin de semaine / trois périodes par jour
- 40-60 échantillons tirés au hasard

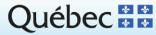
Date ://2023	Heure de l'entrevue ::_ N	Nb de pêcheur	s dans le grou	ıpe:
Est-ce votre première sortie de pêche de la journée ?  Section 1. Première sortie. Espèce visée :  Oui (remplir section 1)  Non (remplir sections 1 et 2)				
	Pâcheur 1	Pêcheur 2	Dâchaur 3	Dâchoi

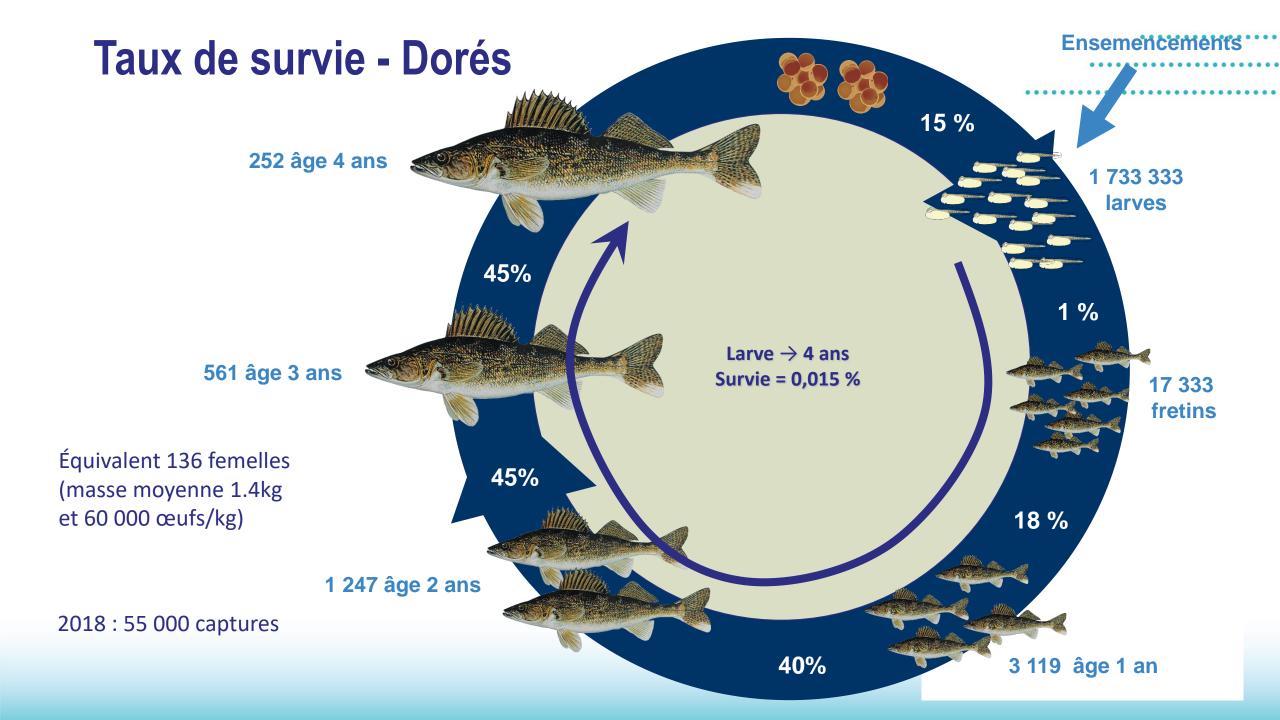
	Pêcheur 1	Pêcheur 2	Pêcheur 3	Pêcheur 4
Nb heures de pêche à l'espèce visée				
Nb touladis gardés / relâchés				
Nb gardés / relâchés				

Section 2. Sortie actuelle. Début de la sortie : \_\_\_\_\_: \_\_\_. Espèce visée : \_\_\_\_\_

	Pêcheur 1	Pêcheur 2	Pêcheur 3	Pêcheur 4
Nb touladis gardés				
Longueur touladis gardés 1 / 2	/	/	/	/
Nb gardés / relâchés	/	/	/	/
Nb gardés / relâchés	/	/	/	/
Nb gardés / relâchés	/	/	/	/







- Sanctuaire de pêche
  - Ajout de 6 sanctuaires + 1 agrandissement
    - o Pas de pêche avant le 15 juin
  - Protéger les femelles sur les frayères
  - Étape :
    - √ Consultation des partenaires (6 juin)
    - ☐ Consultation de la Protection de la faune (d'ici octobre)
    - ☐ Informer les autochtones (d'ici octobre)
    - ☐ Modification réglementaires pour 1<sup>er</sup> avril 2024

